

Passage 1

VIVRE AILLEURS

Selon un sondage, sept Français sur dix sont prêts à s'expatrier vers d'autres pays d'Europe. Ils le feraient pour suivre leur époux ou pour des raisons professionnelles. Cependant, il leur faudrait des conditions de départ très favorables. Ils veulent bien partir s'ils peuvent conserver un niveau de vie élevé, s'ils peuvent retrouver à l'étranger des systèmes de santé et de retraite offrant de bonnes garanties et si leurs diplômes sont reconnus.

1. Cochez (☒) la bonne réponse :

(a) Beaucoup de Français souhaiteraient

(i) émigrer

(ii) démissionner

(iii) échouer

(b) Ils partiraient vers un autre pays

(i) si leur partenaire les suivait

(ii) si leur travail le demandait

(iii) si leur niveau de vie le demandait

(c) Il devrait y avoir dans leur nouveau pays

(i) une situation avantageuse

(ii) des conditions paisibles

(iii) un logement garanti

(d) Ils veulent bien s'expatrier

(i) s'ils sont en bonne santé

(ii) s'ils peuvent vivre aussi bien qu'avant

(iii) s'ils rencontrent un étranger





<p>(e) Les systèmes de santé à l'étranger devraient être</p> <ul style="list-style-type: none">(i) subventionnés(ii) supportables(iii) sûrs <p>(f) Il faudrait que leurs diplômes soient</p> <ul style="list-style-type: none">(i) complétés(ii) acceptés(iii) mérités	<table border="1"><tr><td><input type="checkbox"/></td></tr><tr><td><input type="checkbox"/></td></tr><tr><td><input type="checkbox"/></td></tr></table> <table border="1"><tr><td><input type="checkbox"/></td></tr><tr><td><input type="checkbox"/></td></tr><tr><td><input type="checkbox"/></td></tr></table>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Leave blank</p> <p>Q1</p> <p>(6 points)</p>
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								



M 2 2 4 5 3 A 0 3 1 2



Passage 2

LES CARTES MICHELIN

Première partie

Le passé

Désireux d'inciter les Français à utiliser les pneus fabriqués dans son usine en Auvergne, Michelin sort la première carte routière vers 1910. Le réseau est alors hasardeux, et les légendes des cartes pleines de poésie. On signale les « chemins muletiers », les routes où « l'on voit loin devant soi », ou celles qui sont « généralement défoncées ». Les églises sont classées en deux catégories : « sans intérêt » ou « remarquables ».

2. Trouvez dans le passage ci-dessus l'équivalent des termes suivants :

(a) encourager	
(b) publie	
(c) dangereux	
(d) explications de symboles	
(e) endommagées	
(f) banales	

Q2

(6 points)



Deuxième partie

Le présent

La résurgence des langues régionales a créé des problèmes pour les éditeurs de cartes. En France, seuls les noms propres représentant une réalité administrative (commune, département, etc.) sont inchangeables. Pour le reste (les hameaux, les points de vue, etc.), les éditeurs peuvent choisir le nom si le Conseil Régional est d'accord. Les problèmes commencent lorsqu'un village décide de donner, par exemple, un nom breton à un pont. Faut-il traduire tous les noms en breton ou avoir une carte avec une partie des noms en langue régionale et l'autre partie en français, sans aucune logique ? À l'Institut géographique national, deux personnes travaillant à plein temps vérifient, commune par commune, 1,8 million de noms de lieux et l'éditeur de cartes a toujours le choix d'effectuer ou non ces modifications.

3. Indiquez si, selon le passage, les phrases suivantes sont vraies ou fausses en cochant (☒) la bonne case. Si la phrase est fausse, **corrigez-la en dessous**. Si la phrase est vraie, **n'écrivez rien en dessous**.

	VRAI	FAUX
(a) Un problème pour les éditeurs de cartes est l'usage renouvelé des langues régionales	☒	☒
(b) Il est possible de changer le nom d'une commune	☒	☒
(c) Le Conseil Régional doit autoriser le choix du nom d'un hameau	☒	☒
(d) À la campagne, certains lieux sont désignés en langue régionale	☒	☒
(e) L'éditeur lui-même fait tout le travail	☒	☒
(f) Il y a 1,8 million de cartes à vérifier	☒	☒

Q3

(6 points)



Passage 3

DISCRIMINATION

La propriétaire d'un terrain qui a refusé de le vendre à un acheteur d'origine algérienne a été poursuivie pour discrimination raciale.

Mme Marianne Monet avait demandé à une agence immobilière de vendre son terrain. Un acheteur accepte le prix proposé et signe un premier document. Lorsque Mme Monet découvre à la lecture du document que l'acheteur, M. Hasène Hamid, est algérien, elle refuse de signer.

Le responsable de l'agence immobilière, Roger Ferraud, n'hésite pas à dénoncer son attitude en lui écrivant dans un courrier : « Votre refus me paraît motivé par des caractères racistes », mais la cliente reste sur sa position.

Mme Monet réfute être raciste et dit qu'il y avait des erreurs dans la rédaction du document de vente. M. Hamid, diplômé de l'École supérieure de commerce de Grenoble, cadre dans une entreprise et marié à une jeune enseignante, se dit « terriblement blessé par cette affaire. J'ai voulu rencontrer Mme Monet pour lui expliquer qui j'étais. Elle a toujours refusé ».

La cour de justice a rendu honneur à l'agent immobilier qui a osé parler et a déclaré l'infraction parfaitement prouvée. Mme Monet et son mari, qui l'a soutenue dans sa position, devront tous les deux payer une grosse amende.



Répondez **en français** aux questions suivantes, en utilisant le plus possible vos propres mots.

4. (a) Quelle transaction légale a provoqué le problème dont il s'agit dans ce passage ?
.....
(1)
- (b) Quand le problème a-t-il commencé ?
.....
.....
(2)
- (c) De quoi M. Ferraud a-t-il accusé Mme Monet dans sa lettre ?
.....
(1)
- (d) Que pensez-vous de la réaction de Mme Monet à la lettre de M. Ferraud ?
.....
(1)
- (e) Sans recopier les mots du passage, décrivez la situation sociale de M. Hamid. Donnez deux détails.
.....
.....
(2)
- (f) Pourquoi M. Hamid n'a-t-il pas pu expliquer à Mme Monet qui il était ?
.....
(1)
- (g) Selon le jugement de la cour, qui avait raison ? Mme Monet ou M. Ferraud ?
.....
(1)
- (h) Pour M. Monet, quelle a été la conséquence du soutien qu'il avait accordé à sa femme ?
.....
(1)
- (10 points)

Q4

--	--



Passage 4

Les Français sont favorables à l'administration électronique

Les Français croient de plus en plus qu'Internet est un bon moyen de simplifier leurs démarches administratives, d'éviter les queues et les déplacements et de diminuer la paperasse. Cette année, plus d'un million de salariés ont déclaré leurs revenus sur le Web.

Plus que leurs voisins britanniques et allemands, les Français ont recours aux sites publics pour s'informer et, dans une moindre mesure, se procurer des documents officiels. Au cours des douze derniers mois, 69% des internautes français se sont connectés à des sites Internet publics. Ce taux est de 48% pour les Britanniques et de 37% pour les Allemands.

L'État a lancé un plan de 140 mesures, baptisé « Adèle », pour économiser de 5 à 7 milliards d'euros par an à partir de 2007, en développant son administration électronique. 56% des personnes interrogées estiment que les services publics sur Internet permettent aux administrations de faire des économies.

55% des Français sont favorables à la création d'un compte personnalisé qui serait accessible par un numéro d'identification personnel. Ils ne sont que 47% en Grande-Bretagne à le souhaiter et 35% en Allemagne.

C'est le site de l'Agence nationale pour l'emploi qui est le site public le plus visité en France. Suivent le site de l'Éducation nationale et ceux des services sociaux.



Leave blank

Answer the following questions **in English**.

5. (a) Give **three** reasons why French taxpayers favour using the Internet, according to the first paragraph.

.....
.....
.....

(3)

(b) According to the second paragraph, for which two main purposes do French people use government sites?

.....
.....

(2)

(c) To what does the figure 48% refer?

.....

(1)

(d) Why is “Adèle” being introduced?

.....

(1)

(e) Why is it likely to meet with approval?

.....

(1)

(f) What shows that French people are more in favour than Germans of having an account on the web?

.....
.....

(2)

(g) Compare the popularity of some specific government sites in France mentioned in the passage.

.....
.....

(2)

(Total 12 marks)

Q5

--	--



Passage 5

PEUT-ON VIVRE SANS TÉLÉPHONE PORTABLE ?



Servane
« Quand on a pris l'habitude du portable, on ne peut plus s'en passer ! »



Cloé
« Le portable, ça détruit la vie et l'indépendance. »



Pierre
« On peut décider au dernier moment de ce que l'on fait et prévenir tout le monde. »



Pascale
« Ce n'est pas indispensable, mais c'est utile si on est perdu dans le désert. »



